



La commune d'AMBERT recrute un :

Assistant d'enseignement artistique : formation musicale (H/F)

Service : Ecole de musique

Temps de travail du poste : Temps non complet 15H00

Les Missions :

Enseignement de la formation musicale en inter action avec les disciplines enseignées dans l'établissement.

Les activités :

- Enseignement formation musicale
- Participer aux auditions, aux réunions
- Construire et conduire des actions pédagogiques dans le cadre de la saison culturelle de la ville et participer au rayonnement communal.
- Organiser et assurer le suivi, l'orientation et l'évaluation des élèves

Positionnement hiérarchique :

Chef de service école de musique



Enseignante / Enseignant artistique

Profil recherché :

DE Formation musicale

Sérieux,

Savoir travailler en équipe,

Respecter les consignes

Être force de proposition

Faire preuve de pédagogie en fonction de l'âge de l'élève

Savoir communiquer,

Faire preuve de curiosité en liaison avec les nouvelles méthodes d'apprentissage

Compétences nécessaires :

- Méthodes et techniques d'organisation et de gestion de l'activité
- Maitriser le statut de la fonction publique territoriale
- Adaptabilité
- Ecoute



- Esprit d'ouverture,
- Ponctualité
- Sens du service public
- Discrétion

Les conditions :

- Rémunération + CNAS + Amicale du Personnel

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre avant le 15 juillet 2023 à :

Mairie d'Ambert – Hôtel de Ville

A l'attention de M. Le Maire

37, Boulevard Henri IV

BP 70

63600 AMBERT

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Date de prise de poste septembre 2023